

Protocole d'intervention EPPU Ouilly-le-Vicomte

Harcèlement ?

Violence verbale,
physique et/ou
psychologique
répétée par un ou
plusieurs élèves à
l'encontre d'une
cible (critère : le
ressenti de l'élève
« cible »)

En amont :

- Présentation du protocole et de la méthode de préoccupation partagée aux familles (conseil d'école + réunions de rentrée)
- Présentation du protocole et de la méthode de préoccupation partagée aux personnels municipaux et organisation de réunions de régulation régulières.
- Prévention : installation d'un climat scolaire empathique entre les élèves et propice à libérer la parole (conseil des élèves, techniques des messages clairs, ateliers philo, travail autour des émotions, sur les droits de l'enfant, l'égalité filles/garçons...)

Repérage ou révélation d'une situation d'intimidation, de harcèlement
(par l'enfant, la famille, les enseignants, les élèves, l'AESH, le personnel municipal)



Entretien de la directrice avec l'élève « cible »

Identifier un adulte qui suivra cet élève durant toute la procédure

[Fiche de suivi des entretiens](#)

Entretien de la directrice avec la famille de l'élève
« cible »

Réflexion en équipe pédagogique et choix d'une méthode d'action

[Grille de signaux faibles](#)

Signalement de la situation à l'IEN

Mise en œuvre de la méthode de la
préoccupation partagée

[Guide méthode](#)

- Entretiens individuels
- Recherche de la préoccupation et de suggestions pour aider l'élève cible
- Pas de sanction

Mise en œuvre du **protocole national**

[Protocole Harcèlement](#)

- Entretiens individuels
- Mesures de protection pour la victime (Le médecin scolaire peut être sollicité si la situation l'exige)
- Sanction et/ou mesures de réparation pour les auteurs

Un doute sur la démarche à suivre subsiste

Diagnostic partagé de la situation avec l'équipe ressource de circonscription

Si le résultat est positif :

- Entretien de suivi avec la famille de l'élève cible
- Suivi de l'élève cible durant les mois suivants

Si la méthode ne donne pas les résultats escomptés dans les deux semaines qui suivent son déploiement...

- Suivi de la mise en œuvre des mesures prises
- Action de sensibilisation dans les classes concernées (EMC)

Equipe ressource de circonscription :

O. Corré, IEN
E. Guimont, CPC
P. Zante, Rased
M. Héroult (Rased)
P. Bonhème (directeur Pont l'Évêque)
N. Potel (directrice Caubrières Honfleur)

dsden14-lisieuxnord@ac-caen.fr

24h à 48h

2 à 3 semaines